

La Necessite D'avoir un Inspecteur Pour les Societes de Bienfaisance Dans la Province de Quebec.

Dans la province de Quebec il y a environ soixante societes de secours mutuels

C'est plus que le public ne se doutait et c'est plus qu'il ne faut aussi, suivant notre opinion.

Quel interet y a-t-il a compter autant de societes de ce genre, ayant toutes, ou presque toutes, pour but d'avoir un meme but?

De ce grand nombre, il en est peu qui meritent d'exister, il en est peu qui sont fortes, puissantes, qui peuvent resister aux evenements critiques et vivre longtemps.

Toutes les autres fonctionnent a peine quelques mois, ou tout au plus quelques années, apres avoir vu le jour, puis disparaissent pour faire place a d'autres du meme genre, organisées sur le meme plan et qui, comme elles, vivent a peine ce que vivent les rochers... l'espace d'un matin.

Et de nombreux peres de famille, des fils de veuves ou des soutiens d'orphelins perdent a tout jamais un pécule qu'ils ont investi dans des societes, les quelles quelque bonnes en apparence, tombent tout a coup sans que l'on puisse s'expliquer comment!

Sans que l'on puisse s'expliquer comment? En effet, les officiers de ces societes avaient toujours donné des chiffres, fait de longs rapports financiers, promettaient, en apparence, des merveilles; mais rien n'est plus dangereux que des chiffres habilement disposés.

Les sophismes des chiffres sont les plus difficiles a déjouer, même pour les habiles.

Rien d'étonnant a ce que la masse de la population, étrangère a ces calculs, s'y laisse prendre.

Souvent on est venu se plaindre a nous de certains chiffres, que nous avions donnés, essayant de nous persuader que nous aurions dû les donner de telle et telle façon ce qui aurait complètement changé la situation.

Il importe donc, dans l'intérêt public, de restreindre le nombre de ces societes, en les soumettant a certaines obligations qui assureraient nos concitoyens contre des fraudes.

Combien de particuliers ne vivent que de la création des societes de secours mutuel, les formant pour se doter de revenus, les abandonnant lorsqu'elles sont a la veille de faire une chute, pour en former d'autres et se donner de nouveaux revenus.

Voilà un abus criant que font certains individus des societes de bienfaisance, en les considérant comme un objet de speculation, en s'emparant de cette charité publique pour leur propre avantage, en jetant le désespoir dans les familles et en discréditant les societes de secours pourtant si utiles au pays.

Ces individus louches, constituent un danger imminent pour une institution si fertile en bonnes œuvres: il est dangereux de tromper le public apres avoir capté sa confiance: aussi se relève-t-on difficilement ensuite dans son estime.

Nous ne saurions trop recommander au public de se mettre en garde contre certaines societes, de ne s'engager que sous des bannières bien connues, dont le succès n'est plus une chose de l'avenir.

Nous parlons sévèrement, peut être, mais pas assez suivant nous, notre but étant de protéger le public pauvre, celui qui, le plus, a besoin d'être défendu.

Nous avons un moyen efficace et dont les effets sont indiscutables, pour

mettre fin a un état de choses déplorable.

Ce moyen nous a été suggéré par des hommes ayant une grande expérience dans les societes dont nous nous occupons et qui nous ont montré la plate voie.

Il s'agirait de s'adresser au gouvernement de Québec afin d'obtenir la nomination d'un inspecteur, dont la charge consisterait a se faire rendre des comptes de toutes les societes de bienfaisance, comme l'on fait dans l'Ontario, et a ne permettre la création de nouvelles societes qu'a des conditions sévères.

Dela sorte le public serait protégé - La Presse.

Accuse de Reception.

Cameron Island P. Q., 29 Avril, 1897 W. Mc Veigh, Ecr.:

Cher Monsieur - Veuillez offrir mes remerciements les plus sincères aux officiers et membres de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle pour le chèque de \$1000 que j'ai reçu en paiement de la police que mon défunt mari avait dans votre association.

Je demeure Votre toute reconnaissante MARION RICARD

Brockville, Ont., 26 Avril, 1897

Les présentes sont pour certifier que nous avons reçu de Mr. D. Sullivan, Secrétaire archiviste de la succursale No 188 de l'A. C. B. M. établie a Carleton Place, une somme de \$2 000 le plein montant de la police de notre défunt frère, John Boland, qui était membre de cette succursale. Nous désirons ici remercier les officiers de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle et en particulier Mr. S. R. Brown et aussi les officiers de la succursale No 188 pour le prompt règlement de notre réclamation. Nous avons donc beaucoup de plaisir a recommander l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle a ceux qui désirent s'assurer dans une société de bienfaisance digne de confiance.

(Signé) MRS. A. WILKINSON JAMES BOLAND ELIZA BOLAND.

APPEL.

Aux membres des différentes Succursales de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Freres - Pour la première fois depuis son établissement notre succursale se croit obligée de faire appel aux membres de l'Association en faveur de l'un de nos freres, frère Zenon Fillion, de St. Jean Baptiste, Manitoba.

Ce frere par suite d'un excès de travail, est tombe malade depuis près d'une année. Son mal s'est jeté dans une jambe puis localisé dans le pied, et forme une espèce de dépôt de fibre qui menace de le laisser infirme, en tout cas, le rend incapable de travailler pour de longs mois. Sa femme est aussi clouée sur son lit, depuis plusieurs semaines, a la suite de la naissance de leur second enfant; et il se trouve sans ressources.

Ce frere a toujours été en règle avec notre succursale et mérite certainement le support des membres de notre Association et fraternelle.

Aussi espérons-nous formellement que vous ne refuserez pas de sympathiser avec ce frere dans le malheur le frappe et de venir en aide a sa famille si cruellement éprouvée.

Toute remise devra être envoyée a Joseph Baril, Secrétaire archiviste de

la succursale No 193, St. Jean Baptiste, Manitoba,

J. D. FILLION, Ptre. Président, Jos. Baril, Sec. Archiviste Approuvé par Rév. J. D. Fillion, Ptre, Curé, Directeur Spirituel de la Succursale No 193

London, Ont., 5 Mai, 1897

Joseph Baril, Ecr., Sec Arch Sue No. 193, St. Jean Baptiste, Man.

Cher Monsieur et frere, - L'Appel de votre succursale en faveur de l'frere Zenon Fillion est permis par le Grand Président et le Bureau des Syndics.

Fraternellement a vous, SAM. B. BROWN, Grand Sec

BUREAU CENTRAL.

Le Bureau Central du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada a été transféré du No. 301 de l'avenue Queen, au bloc Cote, rue Dundas, London, Ont.

ROLE D'HONNEUR.

La succursale No 13, Stratford, Ont., tient le premier rang sur le rôle d'honneur pour le plus grand nombre d'initiations pendant le mois de Mars, 1897, ayant initié trente sept membres.

La succursale No 26, Montréal, P. Q. vient en second lieu, ayant initié vingt-et-un membres.

La succursale No 173, Belle River, Ont., a initié dix membres.

Nouvelle Succursale

La succursale No 250 a été instituée le 1er Avril, a Grandigue, N. B., par le Grand Député Dr. L. J. Belliveau. La liste des officiers paraît dans la partie Anglaise.

Liste additionnelle de Grands Deputes.

Le Grand Président, l'Hon. M. F. Hackett, a nommé Grands Députés ceux dont les noms suivent: -

D. M. Curry, Sydney, N. E., pour le comté de Cap Breton, N. E.

L. J. Belliveau, M. D., Shédiac, N. B., pour le Comté de Westmoreland, N. B.

W. J. McReener, Chatham, Ont., pour le Comté de Kent, Ont.

Parmi les nouveaux membres récemment initiés dans la succursale No. 26, de Montréal, on remarque Mr. M. J. F. Quinn, membre du Parlement pour la division Ste Anne, de Montréal; F. J. Curran, avocat, fils de l'hon juge Curran qui lui aussi est membre de la succursale; E. H. Lemay, commissaire du Havre; Duacan L. MacDonald, surintendant du tramway électrique, Dr. G. H. Merrill, etc.

Resolutions de Condoleances.

A une assemblée du Bureau de Direction de l'A. C. B. M., a Ottawa, tenu le 7 de Mars, la résolution suivante fut adoptée a l'unanimité:

Que les membres de notre Bureau ont été profondément peines d'apprendre la mort prématurée de l'unique enfant de leur secrétaire de vous, le frere A. R. Parent, et le prient de vouloir bien accepter cette expression de leurs sympathies et leurs condoléances les plus sincères. Que copie de la présente soit envoyée au frere Parent ainsi que a l'organe officiel de notre association.

A une assemblée régulière de la succursale No. 193, St. Jean Baptiste, Man., tenu le 20 de Mars, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par Frere Joseph Baril, appuyé par Frere Cleophas Davis, et unanimement résolu.

Que les membres de cette succursale ont appris avec un vif regret la mort de Mr. Isidore Boiteau, père des Freres Arsidas et Napoléon Boiteau.

Que la famille de nos Freres veuille bien accepter les condoléances et les sympathies des membres de cette succursale.

Que copies des présentes résolutions soient transmises a la famille Boiteau, au Journal Le Manitoba et a l'organe officiel de l'Association, pour publication.

A une assemblée régulière de la succursale No. 7, de l'A. C. B. M. des Etats Unis tenu a New Bedford, Mass., le 23 Mars, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Le bon Dieu, dans sa divine Sagesse, ayant appelé a Lui le Frere Hermidas Sauvé, de la succursale No. 81, de l'A. C. B. M. du Canada, établie a Tilbury, Ont., et vu la fraternité que nous devons avoir pour tout membre de notre belle association, il est résolu:

Que les membres de cette succursale ont appris avec la plus vive douleur la mort de leur frere.

Que la famille du défunt veuille bien accepter les condoléances et les sympathies des membres de cette succursale qui conserveront bien longtemps le souvenir des qualités que possédait leur regretté confrère.

Que copie des présentes résolutions soit transmises a la famille si cruellement éprouvée, ainsi qu'aux journaux L'Echo du Soir, de New Bedford, et LE CANADIEN, de London, Ont., Canada.

A une assemblée régulière de la succursale No. 58, Ottawa, Ont., les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par le secrétaire archiviste, Frere W. A. Bidard, secondé par Frere J. A. Verge, et résolu.

Que les membres de cette succursale ont appris avec douleur la mort de Frere J. F. Bélanger, et résolu.

Que les membres de cette succursale ont appris avec douleur le double malheur qui vient de frapper l'un de leur frere, J. B. Dorion, par la perte de son enfant et de sa mere, et résolu.

Que les membres de cette succursale ont appris avec douleur la mort du fils de leur estimable frere Léon Robert, et résolu.

Que les familles ci-haut mentionnées veuillent bien accepter les condoléances et les sympathies les plus sincères des membres de cette succursale; que la charte soit arapée de noir pendant un mois comme signe de deuil et que copies des présentes résolutions soient transmises aux familles éprouvées et au Journal officiel LE CANADIEN, pour publication.

A une assemblée régulière de la succursale No. 169, Shédiac, N. B., tenu le 16 de Mars, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par frere L. J. Belliveau, appuyé par frere P. L. Breaux, et résolu:

Que les membres de cette succursale ont appris avec la plus vive douleur la mort de M. Maximin Melanson, père de notre digne président, frere O. M. Melanson:

Que la famille du défunt veuille bien accepter les condoléances et les sympathies des membres de cette succursale, et que copie des présentes résolutions soit transmise a la famille et publiée dans LE CANADIEN et nos journaux locaux.

Where Mother Is.

Old-fashioned flowers, with fragrance sweet, Bloom where mother is.

L. fo's a psalm, a song replete, With joy where mother is.

There all woes and sorrows cease, Naught but rest and heavenly peace. Dwell where mother is.

The jostling crowd, the roaring din, Are not where mother is.

The flaunting rags of shame and sin, Reach not where mother is.

Heart sick, brain-tired, nerve wracked soul, Before thy tear-dimmed eyes a goal, Exists where mother is.

All grief and doubt and unbelief, Flee where mother is.

Hope and faith and sweet relief Come, where mother is. Mother, mother, name most sweet, Heaven guide my weary feet Home, where mother is.

-Ove Monthly.